



A Bessancourt,

N/REF : PB/ch067

OBJET : Réunion du comité syndical 2026-2032

Mesdames, Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du comité syndical 2026-2032 qui aura lieu le :

**MERCREDI 17 JUIN 2026
à 19 heures 30
dans les bureaux du Syndicat, ZI rue de Pierrelaye à Bessancourt**

Ordre du Jour

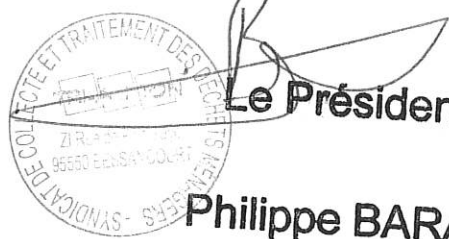
Approbation des procès-verbaux des comités syndicaux du 11/03/2026 et 05/05/2026

1. Composition et désignation des membres de la CCSPL
2. Règlement intérieur de la commission consultative des services publics locaux
3. Adoption du règlement intérieur du comité syndical du syndicat Tri-Action
4. Mise en place des commissions
5. Décision modificative n°1 exercice 2026 budget principal
6. Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets
7. Vote du Compte Financier Unique 2025
8. Affectation définitive du résultat 2025
9. Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions

Communications & Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signature de l'Autorité territoriale


Le Président
Philippe BARAT

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de

■ Auvers-sur-Oise ■ Beauchamp ■ Bessancourt ■ Frépillon ■ Herblay-sur-Seine ■ Méry-sur-Oise
■ Pierrelaye ■ St-Leu-la-Forêt ■ Taverny

Siège social et bureaux : Rue de Pierrelaye - Zone industrielle - 95550 BESSANCOURT
Téléphone : 01 34 18 30 18 • Télécopie : 01 34 18 30 10 • E-mail : contact@syndicat-tri-action.fr
www.syndicat-tri-action.fr

Code APE 3811Z et 3821Z - Siret 259 501 211 000 33